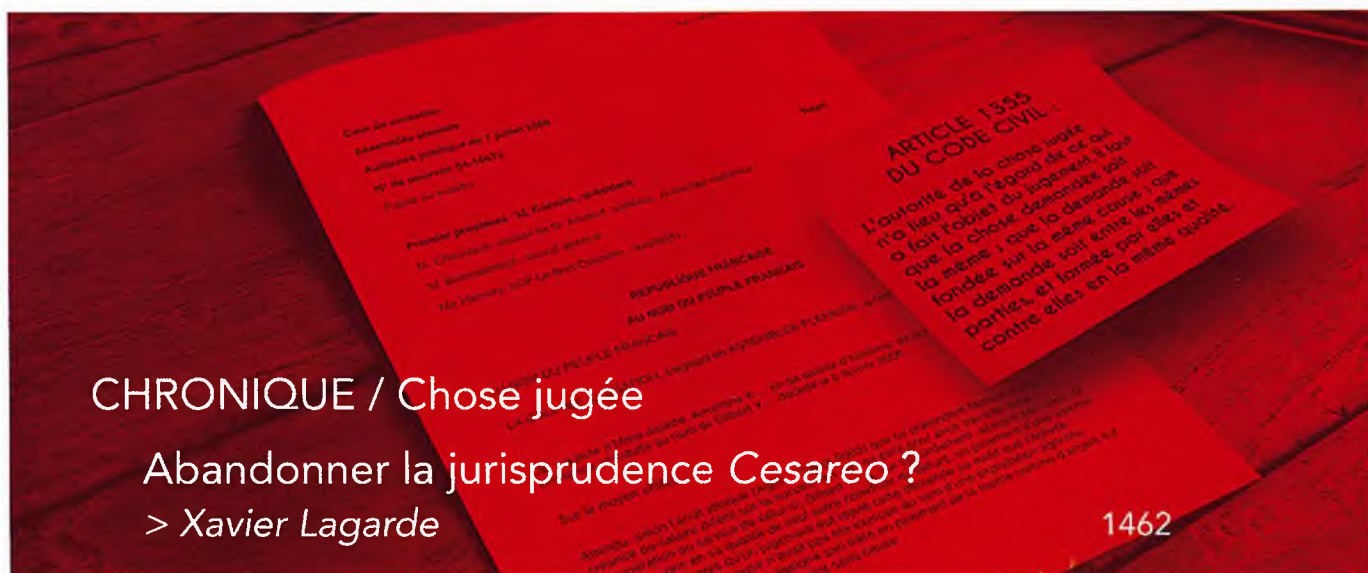


# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
195<sup>e</sup> année  
18 juillet 2019  
n° 26 / 7827<sup>e</sup>  
pages 1441 à 1488



## CHRONIQUE / Chose jugée

Abandonner la jurisprudence *Cesareo* ?

> *Xavier Lagarde*

1462

## ÉDITORIAL

1441 Le règne de l'infox, *Michel Vivant*

## ACTUALITÉS

- 1449 Manquement d'État (non-transposition partielle) : condamnation sous astreinte de la Belgique  
1452 Lutte contre le gaspillage et économie circulaire : présentation d'un projet de loi

## IN MEMORIAM

1457 Hommage au professeur Pierre Crocq, *Le bureau de l'Association nationale des directeurs des IEJ*

## POINTS DE VUE

- 1458 Chronique d'une mort dénoncée, *Aline Cheynet de Beaupré*  
1460 Liberté de culte et laïcité, *Michel Bouleau*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1469 **Panorama** : Droit des transports, *Hugues Kenfack*  
1475 **Notes** : Le contrôle de la compétence indirecte dans le cadre de la convention franco-italienne du 3 juin 1930, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2019, Sara Godechot-Patris*  
1479 Saisie immobilière et liquidation : retour sur la distinction entre effet libératoire de la consignation et effet attributif de la procédure de distribution, *note sous Com. 17 avr. 2019, Antoine Touzain*  
1483 Il est bien difficile d'être fidèle à certains arrêts faits d'un certain modèle, *note sous CE 7 juin 2019, Arnaud Casado*

## ENTRETIEN

1488 Olivier Le Bot - Carence de l'État à lutter contre la pollution de l'air : jugement du tribunal administratif de Montreuil

DALLOZ

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Maëlle HARSCOUËT DE KRAVEL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, *Directrice*

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, *Responsable*

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, *Responsable*

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 645 € HT (658,55 € TTC)

Étranger : 711 € HT

Prix au numéro : 28,59 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Juillet 2019

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

## ACTUALITÉS

1444

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Pratique commerciale déloyale (notion) :  
délivrance de diplôme sans habilitation,  
*CJUE 4 juill. 2019*

Action en paiement (délai biennal) :  
enlèvement des ordures ménagères,  
*Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*

Contrat à distance : indication d'un numéro  
de téléphone, *CJUE 10 juill. 2019*

Clause abusive (assurance de groupe) :  
absence de déséquilibre significatif,  
*Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*

Crédit immobilier (taux conventionnel) :  
validité du calcul sur une année de 360 jours,  
*Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*

#### Contrat d'affaires

Transport aérien (vol annulé) :  
remboursement du billet par l'organisateur  
du voyage, *CJUE 10 juill. 2019*

Transport aérien (indemnisation) :  
vol avec correspondances  
et deux transporteurs, *CJUE 11 juill. 2019*

#### Propriété intellectuelle

Droits voisins (communication audiovisuelle) :  
diffusion de programmes sur un site internet,  
*Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*

1447

### DROIT CIVIL

#### Bien-Propriété

Droit de propriété (protection) : autorisation  
d'expulsion d'occupants sans droit ni titre,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 4 juill. 2019*

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Victimes d'infractions (CIVI) : préjudice  
indemnisé par les juridictions administratives,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 4 juill. 2019*

#### Famille-Personne-Succession

Majeur protégé (tutelle) : autorisation  
de mariage, *Civ. 1<sup>er</sup>, 26 juin 2019*

1448

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Services de médias audiovisuels (internet) :  
diffusion limitée à des bouquets payants,  
*CJUE 4 juill. 2019*

Manquement d'État (non-transposition  
partielle) : condamnation sous astreinte  
de la Belgique, *CJUE 8 juill. 2019*

1450

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Compétence administrative (domaine  
public fluvial) : terrasse de restaurant,  
*Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*

Compétence administrative (bail) :  
obligation légale de délivrance  
de la commune, *Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*

#### Droit constitutionnel

Règlement de l'Assemblée nationale  
(modification) : validation partielle

#### Environnement

Lutte contre le gaspillage et économie  
circulaire : présentation d'un projet de loi

#### Fiscalité

Abus de droit : sort de la donation  
de la nue-propriété

1453

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Travail à temps partiel (requalification) :  
preuve de la durée à la charge  
de l'employeur, *Soc. 3 juill. 2019*  
Rupture conventionnelle (nullité) :  
présomption de remise de la convention  
au salarié, *Soc. 3 juill. 2019*

Rupture conventionnelle (validité) :  
conditions d'exercice du droit  
de rétractation, *Soc. 3 juill. 2019*

Contrat à durée déterminée (rupture) :  
indemnisation de la perte de chance,  
*Soc. 3 juill. 2019*

Licenciement illicite (condamnation) :  
saisie-attribution d'un compte  
de l'employeur, *Soc. 3 juill. 2019*

Rémunération (minimum conventionnel) :  
prise en compte d'une prime d'objectifs,  
*Soc. 3 juill. 2019*

1455

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Compétence européenne : adjudication  
judiciaire d'un immeuble, *CJUE 10 juill. 2019*

#### Profession juridique et judiciaire

Avocat (contrat de collaboration) :

délai de prévenance augmenté

avant rupture, *Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*

Avocat (bureau secondaire) : fixation

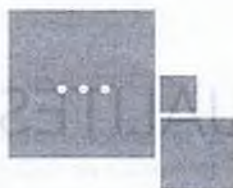
de la cotisation à l'ordre, *Civ. 1<sup>er</sup>, 4 juill. 2019*



## IN MEMORIAM

1457

Hommage au professeur Pierre Crocq par le bureau de l'Association nationale des directeurs des Instituts d'études judiciaires



## POINTS DE VUE

1458

Chronique d'une mort dénoncée par Aline Cheynet de Beaupré

1460

Liberté de culte et laïcité par Michel Bouleau



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

1462

Abandonner la jurisprudence Cesareo ? par Xavier Lagarde

### PANORAMA

1469

Droit des transports mai 2018 - mai 2019 par Hugues Kenfack

### NOTES

1475

Le contrôle de la compétence indirecte dans le cadre de la convention franco-italienne du 3 juin 1930, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2019 par Sara Godechot-Partris

1479

Saisie immobilière et liquidation : retour sur la distinction entre effet libératoire de la consignation et effet attributif de la procédure de distribution, note sous Com. 17 avr. 2019 par Antoine Touzain

1483

Il est bien difficile d'être fidèle à certains arrêts faits d'un certain modèle, note sous CE 7 juin 2019 par Arnaud Casado



## ENTRETIEN

1488

Olivier Le Bot - Carence de l'État à lutter contre la pollution de l'air : jugement du tribunal administratif de Montreuil

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**